

comme Marie-Jeanne... 31e et dernière classée sur les 40 concurrents au départ, d'autres à plus de 10km/h voire à 11,07 km/h comme le lauréat 2007, le Suisse Martin Wagen. «Il faut de la tronche pour aller jusqu'au bout», nous indiquait

Si le Suisse devait mettre 103h 19' 42" pour couvrir la distance, Raymond Brandhonneur, termine lui à une très honorable 5e place, après 116h 26' de joies et de galères. Chapeau bas et un T-shirt étoilé pour l'athlète du Pays de Saint-Malo.

main aux voitures qui participeront aux épreuves.

Philippe Heuzé a fait partie du premier stock-car dit sauvage en 1987. « J'avais 20 ans, c'était ma première course, on était tous des novices, un peu fous. Les courses n'avaient rien à voir avec celles d'aujourd'hui, les voitures n'avaient pas de renfort, à l'époque on se poussait simplement. Dès le deuxième stock-car et notre adhésion à la fédé les règles ont changé », dit-il. Depuis Philippe a fait du chemin, il ne compte plus les courses auxquelles il a participé et qu'il a gagnées. En 1997 il été champion d'Europe. Il pense que ce 20e anniversaire sera sa dernière année et cela va lui manquer. « Il faut bien savoir s'arrêter un jour » confie-t-il.

Jean-Paul Murie dit « la boulange » fera partie des vétérans invités pour cet événement. Lui aussi a fait la première



Vincent Le Duc, Philippe Heuzé, Sébastien P

re course, il a continué pendant six ou sept ans puis à fait celle des 10 ans. Il se rappelle qu'il y avait une 2CV avec une roue de brouette ce jour-là. Les voitures sont trouvées à la casse ou chez des particuliers gratuitement. Elles sont dépouillées de tout ce qui est plastique et qui pourrait prendre feu, les vitres, les réservoirs d'essence, il ne reste que la place du pilote. « Une règle : les voitures doivent être présentables et elles sont repeintes à chaque manifesta-

tion. » Parmi Vincent exploitant ce sport avec des couleurs de 2006 il es champion petit j'ai été car. Nous équipe Actuellement mieux pré

Duathlon

Cédric Andrès (St-Malo) 9^e au championnat de France



Cédric Andrès à l'arrière-plan (casque bleu, lunettes noires).

Le championnat de France s'est déroulé dans le Nord, à Avion, près de Lens. Le Malouin Cédric Andrès (CJF et Saint-Malo Spots Loisirs), qui a agrémenté désormais sa discipline favorite de la course à pied, d'une bonne dose de bicyclette, a réussi une belle performance en finissant parmi les dix premiers. «Je termine et petit à petit je retrouve un bon niveau», indique-t-il.

Mais devant lui, ça roulait et ça courrait bien trop vite pour lui laisser quelque espoir de podium. Ce duathlon national consistait à courir un 10 000 m avant d'enfourcher le vélo pour 40 km et terminer par un 5 000 m. «Deux heures d'efforts pour une épreuve d'un niveau très relevé», selon le Malouin.

Préparation avec un champion du monde

Quoi de mieux pour préparer un championnat de France de duathlon, que de participer à trois cyclosportives ? Stéphane

Roupsard, Patrick Legallais et Quentin Roupsard, et Cédric Andrès représentaient la cité corsaire sous les couleurs de Saint-Malo Sports Loisirs. Le 16 juin, ils disputaient la «Bernard Hinault» ou plus exactement la «Martine» prénom de Mme Hinault, sur une distance de 110 km. «C'était une première pour Bernard Hinault qui remontait sur un vélo de compétition après un arrêt de 20 ans», explique Cédric Andrès, le vainqueur de cette épreuve.

Mis en relation par un mail commun, Gilles Degabary, les quatre Malouins étaient invités par Bernard Hinault à participer à deux autres cyclosportives. Le 4 août Cédric Andrès finissait 6e sur la «Courir pour la paix», une épreuve de 110 bornes, à Chailly-sur-Armançon, près de Dijon. Le 19 août, Cédric prenait cette fois la seconde place de «l'étape Sanfloraine», courue dans la ville du sénateur maire Pierre Jarlier. «Bernard Hinault n'a rien perdu de sa légendaire combativité», note Cédric Andrès.

Trail des corsaires

Une promenade au cœur de la forêt et de l'histoire

Pour sa deuxième édition, le trail des corsaires courra sur les traces des descendants de notre illustre malouin Robert Surcouf. C'est sur un parcours de 14 km, sans difficultés majeures, exclusivement dans la forêt domaniale du Mesnil que l'association les Gros Mollets du Tronchet et de Saint-Pierre de Plesguen invite les participants à venir découvrir les sentiers. Ce parcours très agréable pour les gens qui aiment la nature verra la visite des principaux sites de la forêt, avec le bassin à rouir le lin, les vestiges des fours à bois, et l'allée couverte de l'ancienne sépulture néolithique. C'est donc plus de 200 participants qui sont attendus cette année pour le départ fixé à 15 heures au centre bourg de Tressé avec l'arrivée au même lieu. Un tee-shirt



Une course 100 % au cœur de la nature.

et une bouteille de cidre sera offerte à tous les participants en plus des coupes et des trophées, bien entendu, pour les meilleurs. Pour les coureurs par-

participants, certificat médical, toire ou Trail des septembre

TRAIL DE LA FORÊT DU MESNIL - 14 km - Samedi 15 SEPTEMBRE 2007

BULLETIN D'INSCRIPTION

À renvoyer avant le 14 septembre, à l'adresse suivante :

Mr GORE Gérard - Le Baillage - 35540 LE TRONCHET

Pièces à joindre obligatoirement pour toute demande d'inscription

- Bulletin d'inscription rempli
- Chèque du montant de l'inscription : 6€ par personne
- Certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied datant d'au moins 1 an **ou**, pour les licenciés, photocopie d'une licence sportive de l'année en cours.

Nom Prénom
 Année de naissance masculin féminin Rayer la mention inutile
 Club ou équipe
 N° de licence Fédération
 Adresse
 Code postal Ville
 Tél. ou
 E-mail Nationalité

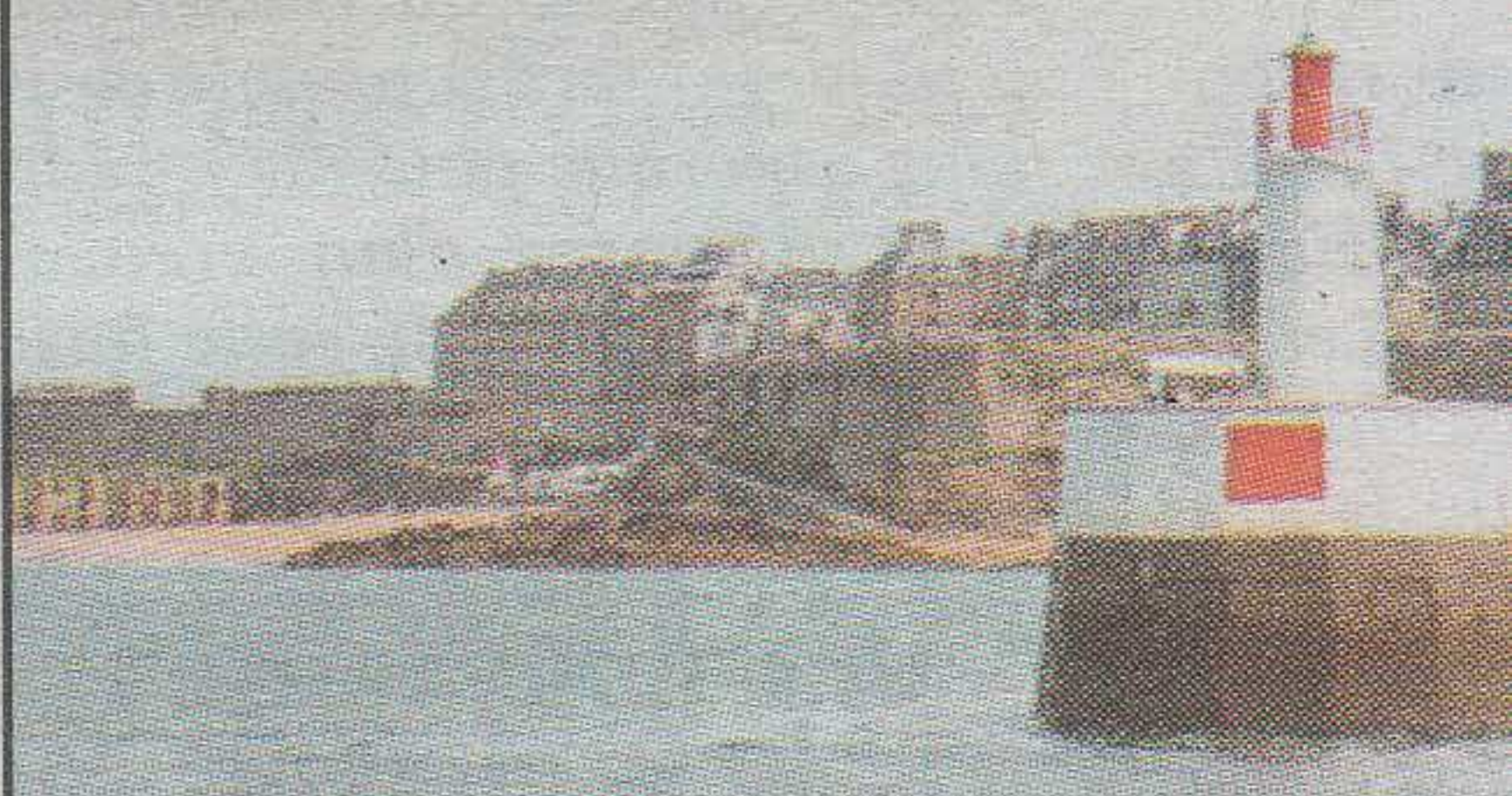
Bulletin par équipe : merci de les regrouper en un seul envoi.

Inscription sur place : 8€ (règlement par chèque à l'ordre de l'Association des Gros Mollets)

**Retrait des dossards à la Mairie de Tressé à partir de 13h30
Départ : 15h00**

Les inscriptions incomplètes ne seront pas prises en considération

Retrouvez, chaque jeudi, vos informations l



7, rue Emmanuel-Legu

B.P. 183 - 35409 St-M